

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1201 Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.			
Ancien Code	PEDE1B21FRCS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/ EDB1210		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Benoit WAUTELET</b> (wauteletb@helha.be) HELHa Campus Mons <b>Sarah DEMEIRE</b> (demeires@helha.be) HELHa Gosselies <b>Brigitte BRION</b> (brionb@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>David GORET</b> (goret@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Porte d'entrée dans la didactique de la langue française à l'école primaire, cette UE initie la constitution d'une boîte à outils de dispositifs reconnus pour leur pertinence et leur efficacité.

Ces dispositifs seront analysés à la lumière des théories relatives à la didactique du savoir écrire, notamment en amenant les étudiants à réfléchir sur la question de leur transposition en classe.

Ce module vise à outiller les étudiant-es pour enseigner la langue française dans les classes primaires.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant démontrera sa connaissance approfondie des compétences de base de fin de 6e primaire

au travers d'analyses grammaticales.

Il devra, en outre, identifier et expliquer les principaux concepts didactiques à travers la conception d'un ou de plusieurs dispositif(s) didactique(s) impliquant les concepts théoriques/méthodologiques suivants : entre autres, cercles d'auteurs, dictées métacognitives, ateliers d'écriture, phrase dictée du jour, grammaire inductive...

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B21FRCS1A Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.1 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B21FRCS1A Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.1 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.1			
Ancien Code	22_PEDE1B21FRCS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB1211		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David GORET (goret@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Porte d'entrée dans la didactique de la langue française à l'école primaire, cette UE initie la constitution d'une boîte à outils de dispositifs reconnus pour leur pertinence et leur efficacité.

L'objectif est de renforcer les connaissances de bases permettant de poser un regard critique sur des dispositifs didactiques utilisés dans les classes. Le retour sur les savoirs langagiers de base est fondamental pour évaluer la cohérence des objectifs poursuivis dans le cadre de la discipline français ainsi que des outils à disposition des enseignants.

Ce module vise à outiller les étudiant.e.s pour enseigner la langue française dans les classes primaires.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant.e démontrera sa connaissance approfondie des compétences de base de fin de 6e primaire.

Il/elle devra, en outre, identifier et expliquer les principaux concepts didactiques à travers l'analyse d'un ou de plusieurs dispositif(s).

Il/elle devra être en mesure de démontrer une excellente maîtrise des différents concepts et notions linguistiques découvertes durant les AA que ce soit par la critique d'un dispositif ou dans des situations de transfert de ses connaissances (exercices, analyses de textes, de phrases, de situations, ...)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Connaissances de base en grammaire et en orthographe grammaticale; structures et genres de textes.
- Didactique du savoir écrire.
- Notions sur l'orthographe et son enseignement.
- Découverte du programme en application dans les classes primaires (P3-P4).

L'enseignant s'octroie le droit d'ajouter et/ou supprimer des concepts en fonction des besoins et des opportunités.

#### Démarches d'apprentissage

a. En présentiel: mise en oeuvre et/ou analyse de dispositifs didactiques pour en dégager les principaux concepts théoriques.

b. En autonomie:

- classe inversée dans le but d'approfondir la compréhension des concepts théoriques vus au cours et élargir son champ de connaissances (lectures, conférences, visionnage de vidéos ...)
- exercices sur les connaissances de base.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant (réponses aux questions des étudiants, exercices supplémentaires...)

### Sources et références

- Brissaud, C., Cogis, D., Jaffré, J. P., Pellat, J. C., & Fayol, M. (2011). *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui?*. Paris: Hatier.
- Bucheton, D. & Chabanne, J.-C. (2002). *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire : L'écrit et l'oral réflexifs*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bucheton, D. & Soulé, Y. (2009). *Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées*. *Education & didactique*, 3(3), 29-48.
- Bucheton, D. (2014). *Refonder l'enseignement de l'écriture : Vers des gestes professionnels plus ajustés du primaire au lycée*. Paris : Retz.
- Calkins, L. (2017). *L'atelier d'écriture, fondements et pratiques. Guide général, 5 à 8 ans*. Montréal : Chenelière éducation
- Charmeux, E. (2012). *Réconcilier les enfants avec l'écriture : Entrer dans l'écrit*. Montrouge : ESF éditeur.
- Cogis, D. (2005). *Pour enseigner et apprendre l'orthographe : nouveaux enjeux, pratiques nouvelles*. Paris : Delagrave.
- Fayol, M. & Jaffré, J.-P. (2008). *Orthographier*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Nadon, Y. (2007). *Ecrire au primaire. Réflexions et pratiques*. Montréal : Chenelière éducation.
- Reuter, Y. (1996). *Enseigner et apprendre à écrire*. Paris, ESF.
- Schneuwly, B. & Dolz, J. (2009). *Des objets enseignés en classe de français*. Rouen : Presses universitaires de Rouen.
- Tremblay, O., Turgeon, E. & Gagnon, B. (2020). *Cercles d'auteurs et ateliers d'écriture : des dispositifs innovants pour un enseignement engagé de l'écriture au primaire*. *Revue hybride de l'éducation*, 4(2), I-XIII.
- Wilmet, M. (2015). *Petite histoire de l'orthographe française*. Bruxelles : Académie royale de Belgique.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et supports en ligne

Discours Grammatical

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).